

L'arrêté du Conseil n'est pas encore rédigé ni officiel, mais il n'y a pas eu d'opposition, et nous pouvons regarder l'affaire comme terminée. Dans quelques jours, j'espère vous en donner l'entière certitude. Ainsi, mes bons parents, pour la fin de cette année et pour l'année prochaine vous n'aurez pas à penser à ce sacrifice ; c'est 750 fr. de gagnés, car je compte bien ne pas payer le troisième trimestre qui court déjà.

C'est là une des causes qui m'ont empêché de vous écrire ; je voulais avoir quelque chose à vous annoncer à ce sujet. Mais il y a une autre cause. Depuis huit jours je suis très occupé d'un grand travail que m'a donné M. *Nisard*, le maître des requêtes au Conseil d'État, qui nous fait une conférence de français. Comme c'est un homme haut placé et vraiment distingué, j'y mets tous mes soins et tous mes efforts ; mais comme je dois la lire demain, et que j'étais en retard, j'ai été obligé de veiller les deux dernières nuits jusqu'à une heure du matin, peut-être même en ferai-je autant ce soir, heureusement je suis content, et le travail ne me fatigue pas ; j'ai la tête aussi libre que si je n'avais rien fait de huit jours. En outre je compte me reposer la semaine prochaine, M. *Cozon* vient de me voir, et il m'a demandé des lettres pour demain soir, mais je n'ai pas voulu vous faire attendre celle-ci plus longtemps. Je n'ai pas pu acheter encore les rasoirs de mon père, et j'attendrai le départ de M. *Parayon*. M. *Michel Casati* est ici et m'a envoyé sa carte.

Nous nous sommes bien amusés avec M. de *Gourgas*, et l'excellent homme est venu me dire le lendemain que, dans une audience particulière, M. *Villemain* lui avait parlé de moi, et lui avait dit de me renouveler ses félicitations. Mais notre dîner de la licence ne se fait pas ; ces diables de jeunes gens ne peuvent jamais rester sans de petites chicanes malgré tous nos efforts pour conserver le bon ordre.